



REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

CONVOCAATION

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **MARDI 23 MAI 2017** à 18h30.
Vous êtes priés de bien vouloir y assister.



Affiché le 16 mai 2017.
Le Maire,

Bernard SAULNIER

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

Approbation du PV de la réunion du 11 avril 2017

1 - Finances

- 1-1 - Approbation de la convention de délégation de service public pour la gestion du service de distribution d'eau potable (S.E.E.R.C.)
- 1-2 - Approbation de la convention de délégation de service public pour la gestion du service de l'assainissement collectif (S.E.E.R.C.)
- 1-3 - Restauration de la Chapelle « Notre-Dame de Pitié » (1^{ère} tranche) - Attribution des lots du marché de travaux
- 1-4 - Réhabilitation de la Place Gambetta - Modificatif n° 3 au marché de travaux :
- 1-5 - Extension du réseau public d'eau potable Quartier « La Roguère » - Offre de concours d'un propriétaire
- 1-6 - Programme d'actions 2017 de l'O.N.F. dans la forêt communale
- 1-7 - Décision modificative pour le budget communal 2017

2 - Environnement

- 2-1 - Carrière du Juge - Demande de renouvellement d'autorisation d'exploiter, d'étendre et de défricher (enquête publique)
- 2-2 - Forage d'eau potable de « Notre-Dame » - Prélèvement et périmètre de protection du captage - Adoption du dossier et demande d'ouverture d'enquête publique
- 2-3 - Dénomination d'un chemin privé du quartier « Bramefan » (allée du Vieux Chêne - n° 532 pour 82 ml)
- 2-4 - Convention pour installation de ruches sur le domaine communal de « Châteaurenard »

3 - Personnel communal

- 3-1 - Création d'un emploi contractuel saisonnier à temps partiel pour les activités périscolaires (garderie et pause méridienne)
- 3-2 - Modification de la rémunération des contractuels en Contrat d'Engagement Educatif pour le Centre de Loisirs - Eté 2017
- 3-3 - Convention-cadre du CNFPT pour la formation du personnel communal

4 - Comité Local « Sécurité - Prévention - Délinquance » - Remplacement de la déléguée suppléante

5 - Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire dans le cadre des délégations accordées par le Conseil Municipal

6 - Questions écrites

M. COEURDEVIL : Gestion des autorisations d'urbanisme sur la Commune.

7 - Questions orales